Point de presse de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur le dossier syrien, notamment le bombardement de journalistes et de la population à Homs en Syrie, Paris le 22 février 2012.

2012-02-22

Dès que nous avons été informés du bombardement dont a été victime un groupe de journalistes à Homs, j'ai, avec le président de la République, exprimé la condamnation la plus ferme de la France face à ces nouveaux actes de barbarie commis par le régime de Damas.

Ces journalistes ont été tués et blessés alors qu'ils faisaient leur travail d'information sur les terribles massacres qui se poursuivent à Homs malgré les dénégations du régime syrien.

Les autorités syriennes viennent une fois de plus de faillir à une obligation fondamentale, à savoir garantir la sécurité des journalistes, la liberté de l'information. Après Gilles Jacquier, c'est une nouvelle victime française qui, avec d'autres confrères, paie de sa vie son engagement au service de la liberté de l'information.

Je demande solennellement au gouvernement syrien l'arrêt immédiat des attaques et le respect des obligations humanitaires qui s'imposent à lui, qu'il s'agisse des journalistes, bien sûr, ou de l'ensemble de la population civile syrienne.

À ma demande, notre ambassade à Damas a exigé des autorités syriennes un accès sécurisé et médicalisé pour pouvoir porter secours aux blessés avec le soutien du Comité international de la Croix-Rouge.

Mon directeur de Cabinet a convoqué l'ambassadrice de Syrie à Paris pour lui faire part dans les termes les plus fermes de ces mêmes exigences.

La France tient les autorités syriennes pour responsables et comptables de la vie de nos ressortissants et de nos blessés.

Ce soir mon message est clair : face à l'urgence de la situation, le régime de Damas nous doit une réponse, et il sera comptable de ses actes.

Q - Monsieur le Ministre, pratiquement un an après le soulèvement syrien, que peut la diplomatie internationale ? N'a-t-elle pas montré ses limites dans le dossier syrien ?

R - Vous connaissez très bien la réponse à cette question. Vous connaissez les limites de notre action. Vous savez comment les choses se sont passées au Conseil de sécurité, je ne vais donc pas y revenir. Aujourd'hui, nous continuons à faire tout ce que nous pouvons. Vendredi se tiendra à Tunis une réunion du Groupe des amis du peuple syrien, comme nous l'avions souhaité ; de nombreux pays y participeront. Nous avons préparé les travaux de cette réunion dont l'objectif est d'accentuer la pression sur tous les protagonistes, pour que l'on parvienne à un cessez-le-feu et à une sortie politique de cette crise.

Nous travaillons simultanément à convaincre l'opposition de s'organiser, de s'ouvrir à l'ensemble des sensibilités et des communautés de la société syrienne et nous progressons dans cette direction. Le Conseil national syrien sera d'ailleurs invité à Tunis.

Nous travaillons aussi sur l'aspect humanitaire. Je viens de recevoir Mme Amos, qui est la directrice du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies ; nous avons fait le point de la situation humanitaire. Il est impératif qu'un cessez-le-feu de la part des autorités syriennes permette l'accès rapide de l'aide humanitaire car, dans bien des régions de Syrie, cette situation humanitaire est épouvantable : manque de nourriture ; manque d'eau ; situation des blessés extrêmement précaires, puisque la répression du régime s'exerce jusque dans les structures hospitalières.

Voilà ce que nous essayons de faire. On peut considérer que nous sommes impuissants ; nous sommes en tout cas actifs et engagés.

Q - Concernant les journalistes qui sont encore en Syrie, qui sont blessés : avez-vous des nouvelles d'eux ? Les autorités syriennes vous ont-elles répondu aujourd'hui ?

R - Je n'ai pas encore de réponses satisfaisantes aux questions que nous avons posées. Nous savons qu'ils sont dans une situation très difficile ; certains blessés sont dans une situation très préoccupante. C'est la raison pour laquelle je lance ce soir cet appel solennel au gouvernement syrien pour qu'il assume, au minimum, la responsabilité de les protéger et de permettre à nos services diplomatiques, le chargé d'affaires de l'ambassade de France notamment, de se rendre sur place pour porter secours aux blessés ; à condition, bien sûr, qu'il puisse le faire dans les conditions de sécurité suffisante, c'est-à-dire sous la protection des autorités syriennes.Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 24 février 2012

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/184532-point-de-presse-de-m-alain-juppe-ministre-des-affaires-etrangeres-et-e